

# GROUPEMENT NATIONAL DES CADRES (GNC)

## CLASSES MOYENNES OU PAS ? (2/3)

### Un élément constitutif de l'unité chez les électriciens et gaziers

**L'**ambiguïté de l'expression « classes moyennes » se révèle par l'usage du pluriel pour désigner le type de population qu'elle entend englober. L'accent est ainsi mis sur un processus qui tendrait à l'emporter sur d'autres caractéristiques et rompre tout lien avec les employés et les ouvriers.

Au fur et à mesure que le « groupe cadres » va évoluer, se formera une galaxie d'associations, d'amicales (ingénieurs, anciens des grandes écoles...)... et le syndicalisme cadre n'échappera pas à cette tendance.

Progressivement, la place des cadres dans le travail va être modifiée. Une partie d'entre eux se rapproche des ouvriers et employés. Avec la naissance de la CGT, en 1895, la place des cadres dans le syndicalisme va se poser progressivement, même si, à cette époque, le mot cadre n'existe pas encore.

Le statut des cadres va se déstructurer, à la fois d'un point de vue matériel et symbolique, en particulier après la crise de 1929. Avec la naissance de la CGT, la place des cadres dans le syndicalisme va se poser progressivement. La question des rapports sociaux, de la solidarité entre cadres et des relations avec le patronat va traverser les prémices du syndicalisme de cette catégorie de salariés.

### Une qualification de plus en plus grande des personnels

Bien que ce soient des industries récentes, le gaz et l'électricité vont connaître une évolution rapide des sciences et des techniques. Très localisées au départ, les IEG vont progressivement s'implanter sur tout le territoire, accompagnées d'une qualification de plus en plus grande des personnels. Même dans la population la plus qualifiée, les fonctions d'encadrement demeurent primordiales dans le processus de production.

Dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, le titre d'ingénieur correspond plus à un grade qu'à une fonction. Leurs prérogatives sont relativement importantes et les signes extérieurs très codifiés. C'est particulièrement vrai dans l'industrie du gaz où, au changement de grade, est lié un changement

de bureau, de mobilier, de moquette, de tapis et parfois d'essuie-pieds portant les initiales du récipiendaire...

Le patronat développe la pratique des avantages annexes et avantages en nature, ce dont il sera tenu compte en 1946 afin d'intégrer les cadres dans le statut national du personnel.

Si l'encadrement des industries électriques est assuré par d'anciens élèves de l'école polytechnique, face aux besoins de techniciens qui s'amplifient, ces industries développent leurs propres écoles qui forment des techniciens et des ingénieurs. Mais pour préserver le corps des ingénieurs, ces techniciens, pourtant munis de diplômes, ne pourront accéder qu'aux fonctions intermédiaires.

Les associations vont jouer un rôle essentiel dans la situation sociale des ingénieurs et cadres supérieurs. Les amicales d'anciens élèves ont pour vocation de protéger et de prolonger « l'esprit de l'école », d'aider au placement des cadres à la fin des études et tout au long de leur carrière. Rapidement, elles deviennent les seules interlocutrices des entreprises et les représentants du patronat y sont en bonne place. Il s'y cultive un esprit de « corps », individualiste et conservateur et la pratique de la collaboration de classe devient une composante culturelle de ces associations. Ainsi, avec ces « outils », les directions entretiennent la séparation entre l'encadrement supérieur d'un côté, les techniciens et la maîtrise de l'autre.



Une assemblée d'ingénieurs et cadres des services publics et de l'éclairage en septembre 1938 à Paris.